



Mouvement pour la Coopération Internationale

Membre de la Fédération Genevoise de Coopération

1962
50
2012

Une nouvelle coopération pour un autre développement

En guise d'introduction

En 2012, le Mouvement pour la Coopération Internationale - MCI fête son cinquantième anniversaire. C'est pour lui l'occasion de dresser le bilan de ce demi-siècle d'activités avec ses partenaires du Sud. Et aussi de coopération avec des ONG du Nord, en particulier les associations genevoises. Le MCI est l'une des ONG qui ont créé la Fédération Genevoise de Coopération – FGC.

Au moment de sa fondation, comme d'autres associations qui agissent dans ce domaine, le MCI n'imaginait pas que cette coopération, conçue pour devenir inutile dans les meilleurs délais, allait encore être nécessaire cinq décennies plus tard. Pourquoi cet échec apparent ? Ce questionnement, nombreux sont ceux qui le partagent. Par exemple le contribuable, qui voit une part croissante du budget des collectivités publiques être consacrée à la coopération au développement.

Le MCI a commencé par analyser son action qu'il a fallu « capitaliser ». Il a fait l'inventaire de ses forces et ses faiblesses. Il a recherché les « projets » qui ont été les plus efficaces. Très vite il a questionné ses partenaires.

En mars - avril, il a organisé trois débats publics portant sur le cadre dans lequel s'inscrit l'action des ONG comme le MCI : les apports et les limites du système des Nations unies; le rôle de la Suisse et de Genève dans la coopération internationale, et, enfin, l'actualité de Bandung, cette conférence de 1955 qui a favorisé la marche vers l'indépendance de nombreux territoires sous domination coloniale et l'émergence de mouvements de libération nationale. Lors de chaque débat, le MCI a questionné les intervenants sur la manière d'améliorer l'efficacité de la coopération.

Enfin, ce mois d'octobre, il a réuni ses partenaires pour débattre avec eux du mode de coopération à développer à l'avenir pour en améliorer l'efficacité.

C'est le résultat de cette réflexion qui fait l'objet de la déclaration ci-après.

Genève, le 19 octobre 2012

UNE NOUVELLE COOPÉRATION POUR UN AUTRE DÉVELOPPEMENT

Nous, les participants à la rencontre organisée à Genève les 15, 16, 17, 18 et 19 octobre par le Mouvement pour la Coopération Internationale – MCI qui célèbre son 50^e anniversaire avons décidé de rendre public le résultat de nos travaux. Il s'agit pour nous de contribuer à l'amélioration de la coopération internationale pratiquée par les organisations de la société civile. Nous voulons une coopération soutenant un développement centré sur l'humain, promouvant et protégeant la vie.

Nos constats

La domination privée

Au cours de ce dernier demi-siècle, à la domination exercée précédemment par plusieurs États européens, s'est ajoutée la domination privée exercée par de grands groupes économiques multinationaux. Même lorsque des acteurs ont surgi sur les scènes politiques nationales en opposition à cette réalité, une fois au pouvoir ils ont succombé à la logique du capital.

Ces groupes économiques multinationaux utilisent à leur profit des pratiques fiscales, souvent douteuses, pour échapper à l'impôt dans les pays où ils exercent leurs activités. Ces pratiques réduisent les ressources nécessaires à de nombreux pays pour assurer une vie digne à leurs habitants.

Le secret bancaire et autres mécanismes fiscaux, comme les possibilités offertes d'évasion fiscale, pratiquées en Suisse et dans d'autres parties du monde, ont pour conséquence de réduire les ressources nécessaires à de nombreux pays pour améliorer le niveau de vie de leurs populations. Ces pratiques facilitent le développement de la corruption qui, elle aussi, porte atteinte au développement de nombreux pays.

Les marchés internationaux, notamment ceux des matières premières et produits de base, échappent au contrôle des pouvoirs publics nationaux. Trop souvent les pays producteurs ne reçoivent pas la juste rémunération de leur production. De nombreux paysans et travailleurs de par le monde vivent dans la misère.

À de nombreuses reprises, le Fonds Monétaire International et des banques privées- pour résoudre les problèmes d'endettement- ont imposé des politiques d'ajustement structurel, souvent des privatisations, entraînant des crises économiques qui rendent les pays dépendants et ont des conséquences dramatiques pour leurs populations.

Ces pratiques affaiblissent la démocratie dans de nombreux États. Elles réduisent les capacités de la population à être le sujet de son propre destin. Dans certains cas, les États vont jusqu'à criminaliser la protestation sociale.

Le modèle dominant de développement

Le modèle dominant de développement économique entraîne une détérioration de la qualité de vie sur la planète. Les changements climatiques en sont l'un des signes inquiétants. Le développement dit « durable » cache souvent un développement insoutenable dans le temps.

Ce modèle de développement :

- met en cause l'existence même de nombreux peuples autochtones, particulièrement quand leurs territoires recèlent des matières premières ou des sources d'énergie présentant un intérêt économique. Pour ce modèle dominant, les peuples autochtones et les populations traditionnelles représentent la dernière barrière à abattre.
- tend à accentuer le manque de reconnaissance de la femme comme sujet politique, social, culturel, économique.

La société civile

Au Sud comme au Nord, au fil des années, on a pu constater l'émergence d'organisations et d'initiatives de la société civile susceptibles de répondre aux besoins vitaux de la population et de défendre ses intérêts et, par là, de concourir au bien commun. Ces organisations de la société civile constituent une pièce maîtresse de la démocratie. Elles sont, dans leur propre pays, les premières porteuses de la promotion et de la défense des droits économiques, sociaux, culturels, politiques et environnementaux de la population et des droits collectifs des peuples autochtones.

La coopération au développement des ONG du Nord

Dans le Sud, elle a permis à de nombreuses personnes, groupes et ONG, de mettre en œuvre des projets, d'entreprendre des actions permettant à des populations plus ou moins nombreuses d'améliorer leurs conditions de vie.

Cependant, quand cette coopération est fragmentée, quand il y a une multiplication non cohérente des projets, ce n'est pas parce qu'il y a de nombreuses ONG étrangères dans un pays, que cela entraîne un changement social pérenne susceptible de rendre inutile le financement de projets par la coopération internationale.

Ce que nous voulons

La reconnaissance des ONG du Sud

La pleine reconnaissance de l'existence des organisations de la société civile du Sud et de leur rôle essentiel pour apporter le changement social susceptible de répondre aux besoins économiques, sociaux et culturels de chaque peuple.

Cela a pour conséquence de devoir développer un partenariat d'égalité entre ONG du Sud et du Nord. Cela a des conséquences jusque dans la présentation des projets par exemple.

Le changement social pour le bien commun entre difficilement dans un chronogramme.

Il est souvent le résultat d'un long travail soumis à de nombreux aléas. Les associations qui, dans leur programme d'action, visent ce changement social doivent avoir les moyens en personnel et en matériel pour assurer la continuité de leur action. Elles doivent être soutenues dans la durée.

Les peuples autochtones

Dans leur grande majorité, les peuples autochtones ont une relation pleine de respect, d'harmonie et d'équilibre avec la terre-mère. Le renforcement des identités ethniques et culturelles est très important. Les territoires indigènes sont de véritables sanctuaires de vie dans leur diversité spirituelle et biologique. Mais les peuples autochtones sont touchés de plein fouet par le modèle dominant de développement. Ce modèle porte atteinte à leurs territoires ancestraux : les montagnes, les glaciers, les forêts, les fleuves et rivières. Pourtant l'existence de ces peuples constitue un signal fort pour l'humanité toute entière.

On leur reproche d'empêcher le développement, on criminalise leur protestation, on militarise leur territoire, on réduit leurs droits. Ils continuent toutefois à lutter pour leur vie et la défense de leurs droits. Ces derniers, bien que reconnus par des lois et des instruments juridiques nationaux ou internationaux, sont insuffisamment appliqués. Le soutien à leurs revendications est d'importance capitale.

L'économie solidaire

L'économie solidaire est un projet politique différent du modèle dominant de développement économique. Elle place l'être humain au centre de l'économie, pas seulement en ce qui concerne les biens et services utiles et de qualité qu'elle offre, mais aussi par la manière de produire, de consommer, de commercialiser et de pratiquer la finance, notamment en autogestion et quand elle promeut un développement soutenable, respectueux de l'environnement. Dans cette dynamique, la mesure du développement ne peut se faire seulement au travers d'indicateurs économiques, mais doit prendre en compte d'autres dimensions d'ordre sociopolitique, éthique et culturel.

La formation

Les mécanismes qui engendrent la précarité et l'exclusion sont complexes. Vouloir la pleine participation de la société civile pour un développement centré sur l'humain suppose une formation : continue, de qualité et adaptée à chaque population. Le but et la base de tout processus de formation doivent être le développement de l'estime de soi des participants à partir du respect et de la valorisation de leurs expériences, connaissances, langues et cultures. Ce modèle de formation est celui qui doit être reconnu et soutenu par les pouvoirs publics et la coopération internationale.

La coopération des ONG du Nord

Les ONG du Nord, si elles veulent être pleinement solidaires des ONG du Sud, doivent :

- combattre, dans leurs propres pays, les mécanismes par lesquels les ressources financières qui permettraient de subvenir aux besoins de la population du Sud trouvent un refuge complaisant sur des comptes bancaires qui ne profitent qu'aux fraudeurs ;
- surveiller et, le cas échéant, dénoncer les pratiques des entreprises qui portent atteinte au "Bien Vivre" des peuples.

Appel aux ONG et collectivités publiques du Nord

Nous appelons les ONG du Nord et les collectivités publiques à soutenir les projets et programmes des ONG du Sud qui :

- se mettent en réseau avec d'autres acteurs pour proposer, promouvoir et accompagner des politiques publiques ;
- favorisent la mise en œuvre de droits reconnus, susceptibles de bénéficier à une population beaucoup plus large que les bénéficiaires initiaux.









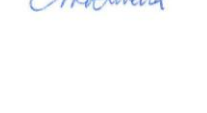
C'est ce type d'actions de changement social, que la coopération doit appuyer en priorité. Une fois abouties, ces dynamiques rendront alors les financements sans objet, pour mettre l'accent sur d'autres formes de solidarité.

Cette pratique de la coopération doit se faire dans la longue durée.

Les associations du Sud qui ont de tels objectifs doivent être soutenues non seulement pour des aspects concrets de leurs programmes, mais aussi pour leur vie démocratique, leurs besoins en personnel et en matériel.

C'est le changement de pratique que nous souhaitons.

Les participants:

 DE NAPROS, MARCELO GUEZ ("RED SOCIAL Y AMBIENTAL - ARGENTINA")
 ADELINA ZUBERA (IZSYA. ARGENTINA)
 João do Carmo Pinto (CDE-TIMOR)
 Simão Luis da Costa (CDE TIMOR)
 Jorge Faunil Rogozi (solsticio Perui).
 Emerson Sardi Tapus (FECONAT)
 MARIA TERESA MIRA (CASA MUJER UNION)
 LUJAN TOLEDO (CASA DE LA MUJER UNION)
 Maria Angelina de Oliveira (CEDAC - Centro de Ação Comunitária)

~~André~~ ADRIANA B. CARDOSO (CODAC - CENTRO DE AÇÃO COMUNITÁRIA)
~~Adriana~~ Anice Ladouceur (PAIS) Haïti'
~~Enf~~ Kethie Estimable PAIS Haïti'
~~Silvia~~ Silvia Cavuscan SELOXA/COIAB - Brasil
~~Helpe~~ Homengildo Lampe CAL Consejo A. Indígena (Arg)
~~Boni~~ Sônia Boni Guayajara COIAB Brasil
~~Erika~~ ERIKA GUARDA CAI Consejo A. Indígena Arg.
~~Guzmán~~ Guzmán Caisano O-IA, Colombia
~~Antonio~~ Antonio Sánchez CLEBA - Colombia

Pour le MCI:

Ch. Eschen

Présidente du MCI

Genève, le 19 octobre 2012